EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 avril 2009 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre avril deux mille neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 avril 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Manuela FERREIRA DE SOUSA, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Claudine LAFAYE, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Marie SAVRE**
Excusé(e)s :	**Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Philippe GORCE, qui avait donné pouvoir à Madame Monique BONNET, est présent à partir de la question n° 2.
Madame Nicole BARBIN quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Madame Odile VIGNAL donne pouvoir à Madame Danielle AUROI et quitte la séance après le vote de la question n° 6.
Monsieur René MAYOT donne pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER et quitte la séance après le vote de la question n° 15.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 22

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS TRAVAILLANT DANS LE DOMAINE SOCIAL

Les associations contenues dans la liste ci-dessous sont connues de nos services depuis plusieurs années. Pour 2009, elles présentent une demande de subvention de fonctionnement dont les montants apparaissent dans ce tableau.

Associations	Projets	Montant Alloué en 2008	Montant Proposé en 2009
Association Notre Temps Libre	Créer et animer des Activités pour les adhérents Ex : randonnées, voyages, sorties Visites aux malades	430	**430**
Association pour le Soutien Aux Epileptiques et à leur Familles (ASEF)	Aide, soutien aux épileptiques, à Leur famille et à leur entourage	250	**250**
ADSEA L'Ecoutille	Prévention, dépistage, et traitement de l'inadaptation sous toutes ses formes. L'activité s'exerce auprès des personnes des familles et structures sociales	800	**800**
Secours Catholique	Apporter partout où le besoin s'en fait Sentir tout secours ou tout aide, matérielle ou morale	1000	**1000**
Club Viviani	Organiser toutes les activités susceptibles d'améliorer le bien être des personnes retraitées ou actives venant au club et susciter entre elles des rapports d'amitié et d'entraide	1000	**1000**
Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés (ASTI)	Promouvoir avec les étrangers une amélioration de leurs conditions de vie, d'accueil, d'expression et d'égalité de leurs droits, les aider dans leurs démarches administratives	400	**400**
Loisirs Solidarité Retraités (LSR)	Répondre aux besoins des retraités : sociaux, rencontres, voyages, distractions… Développement de l'esprit de solidarité et de fraternité	300	**300**
Association de Défense des Familles et de l'Individu Victimes des sectes (ADFI 63)	Prévenir et défendre les familles et les individus contre les pratiques exercées par des groupes, mouvements ou organisations à caractère sectaire	250	**250**
Comité DAL 63	Unir et organiser les familles et les personnes isolées mal logées. S'opposer aux expulsions sans relogement. Aider à mise en œuvre de la Loi DALO…	500	**500**
Association les 4 A	Rendre service aux personnes déficientes visuels afin de les rendre autonomes. Remettre des chiens guides et en assurer le suivi.	3000	**3000**
AC 63 !	Aider à la coordination des initiatives contre le chômage, la précarité et l'exclusion	500	**500**
CHOM'ACTIF	Mettre en œuvre une solidarité entre chômeurs et actifs.	-	**1000**
		TOTAL	**9430**

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer les sommes figurant dans le tableau ci-dessus sur le budget 2009.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,